

# *Encyclo*

*Revue de l'école doctorale ED 382*

## *Économies*

---

Pensée critique

## *Espaces*

---

Politique

## *Sociétés*

---

Pratiques sociales

## *Civilisations*

---

AMANDINE MALIVIN

VOLUPTÉS MACABRES  
LA NÉCROPHILIE EN FRANCE AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

*Thèse d'histoire et civilisations sous la direction de Gabrielle Houbre, Université Paris Diderot - Paris 7, ED 382, juin 2012, 679 p.*

En dépit de sa rareté apparente, la nécrophilie offre de riches pistes à qui s'intéresse à l'histoire des mentalités et des sensibilités. Les sources médicales, judiciaires et littéraires françaises du XIX<sup>e</sup> siècle qui la mentionnent ou la mettent en scène font apparaître des attitudes, des discours et des représentations qui en sont de précieux révélateurs. Considérée à la fois comme une perversion sexuelle impliquant une attirance pour le cadavre, et plus largement, comme un ensemble de penchants et d'attitudes impliquant une érotisation de la mort (amours fantasmées, fétichisme funéraire, regards indécents portés sur les cadavres...), la nécrophilie permet de questionner la société dans ses limites, et dans ses rapports à la déviance, à la transgression, mais aussi à l'amour, au cadavre, aux relations entre les sexes et aux normes de genre.

C'est en 1849, à l'occasion de la médiatisation d'une retentissante affaire de violations de sépultures accompagnées de mutilations et d'actes sexuels commis sur des cadavres féminins, que la nécrophilie est largement portée à l'attention des Français. La diffusion massive des faits par les journaux et canards, depuis la découverte des profanations commises par celui que la presse surnomme alors « le Vampire du Montparnasse », jusqu'à son arrestation et sa condamnation, contribue à marquer profondément l'esprit des lecteurs, et à ancrer durablement dans l'imaginaire la figure d'un nécrophile à mi-chemin entre le cas pathologique et la créature surnaturelle. Cette image, élaborée à partir d'un cas unique et fortement romancé, se fixe et continue à se diffuser tout au long de la période au travers des nombreuses œuvres de fiction s'en inspirant, mais aussi par l'intermédiaire des travaux médicaux consacrés à la folie ou aux déviances sexuelles.

Les médecins n'ont en effet cessé, durant plus d'un demi-siècle, de mentionner cette affaire considérée comme extraordinaire, en dépit de ses accents relevant souvent davantage de la littérature fantastique que de l'observation médicale. À une époque où la nécrophilie est encore mal définie d'un point de vue scientifique, et en dépit de son caractère à la fois peu représentatif des autres faits du genre enregistrés sur la période, les médecins

érigent rapidement et durablement l'affaire comme cas de référence, jusqu'à en négliger souvent les autres. La teneur de leurs écrits démontre que tout en essayant de produire un discours et un savoir scientifique sur la nécrophilie, et tout en cherchant à intégrer le nécrophile aux systèmes de classification des pathologies mentales et des perversions sexuelles, les médecins ne se détachent jamais totalement du poids de la morale, pas plus que de celui de l'imaginaire et des fantasmes. Ils entretiennent et diffusent ainsi eux-mêmes la figure d'un nécrophile imaginé, à la fois grand pervers et être à mi-chemin entre l'animal et la créature surnaturelle, que ses actes autant que sa nature contribuent à maintenir en marge de l'espèce. Très largement, les nécrophiles, en tant que cas isolés et spécifiques tendent ainsi, dans tous les domaines, à s'effacer au profit de la figure incarnant à elle seule la transgression.

Au-delà de l'imaginaire et des représentations, le nécrophile pose aussi un problème concret à la société, peu armée pour gérer une telle transgression. C'est à la justice qu'il est demandé de prendre en charge celui qui s'attaque aux cadavres pour la satisfaction de ses pulsions sexuelles. Mais si au XIX<sup>e</sup> siècle, la loi veut assurer la protection du citoyen dans son intégrité physique et morale même après sa mort (articles 358 à 360 du Code pénal), l'existence d'une telle déviance n'avait pas été prévue. C'est donc à la jurisprudence qu'il revient de corriger cette lacune, en tentant à la fois de qualifier les faits, et de mettre en rapport la peine prononcée et le préjudice commis.

Mais la justice se confronte à plusieurs obstacles. D'une part, elle voudrait conjuguer le désir exprimé par la société de punir et de condamner le nécrophile à hauteur de la gravité morale des actes commis – adéquation n'existant pas en l'état et qu'il paraît bien difficile d'estimer – et celui de le voir reconnu comme un être anormal que ses actes excluent *de facto* de la communauté et qui doit être maintenu perpétuellement à son écart, possibilité offerte par l'internement psychiatrique mais qui ne permet alors plus la prononciation d'une condamnation pénale. D'autre part, les juristes se trouvent aussi, compte tenu de la nature des faits étudiés, dans l'impossibilité de dire, de penser, et surtout d'accepter comme une possibilité l'existence de tels déviants au sein de la société, autant de démarches préalables à l'élaboration d'un texte de loi visant spécifiquement les nécrophiles.

Ainsi, en dépit de volontés et de tentatives de rectification de la loi existante, et de la mise en place de stratégies permettant d'alourdir artificiellement les peines encourues par les nécrophiles jugés, les spécialistes du droit choisissent, pour protéger la société du transgresseur, de maintenir la loi silencieuse à son sujet, et de rejeter la possibilité d'une répétition postérieure des faits. À la reconnaissance par principe de l'existence de « violeurs » de cadavres au sein de la communauté, est ainsi préférée, lorsque de rares affaires se présentent, l'application au cas par cas d'une loi jugée inadéquate, puisque des faits considérés par tous comme crimes moraux s'y voient traités en tant que simples délits. La nécrophilie apparaît alors comme un défi posé à la société et un révélateur de ses interdits les plus indicibles.

Mais l'étude des réactions suscitées par la nécrophilie permet aussi de mieux appréhender les rapports, souvent intimes et silencieux, entretenus entre les individus et les défunts, ainsi que des émotions difficilement verbalisables. Ainsi, si l'idée d'un contact charnel entre un vivant et un mort provoque, de façon globale, le rejet moral et le dégoût physique, la perception du cadavre et des rapports entretenus avec lui se teinte en fait de nuances très variables, allant de la répulsion au désir, en passant par la tendresse, le respect et la fascination. L'identité des vivants et des morts concernés, leur sexe, leur âge, leurs liens de parenté (mère-enfant, époux-épouse, anatomiste-morte anonyme...) influent profondément sur le degré de tolérance aux regards et gestes pratiqués sur les cadavres, et rendent mouvantes les limites entre la décence et l'indécence, l'admissible et le transgressif. La charge émotionnelle projetée dans le cadavre lui confère aussi une identité, une personnalité et une sensibilité plus ou moins préservées, réclamant pour lui une protection variable de la dignité et de l'intégrité morale et physique. De ce fait, les tendances nécrophiles, diverses et ne menant pas nécessairement à la consommation d'un acte sexuel sur le cadavre, ni même à l'évocation consciente d'un désir pour lui, ne sont ainsi, selon le contexte et en fonction de l'identité des individus concernés, par toujours considérés dans les sources comme répréhensibles. De la même façon, dans les cas de nécrophilie constatés, ces rapports ambigus aux corps des morts induisent un statut inégal et mouvant du cadavre-victime ainsi qu'un traitement spécifique et variable des corps profanés, sur lesquels tous les gestes ne peuvent être accomplis, et au sujet desquels tous les actes commis ne peuvent être décrits.

Enfin, l'étude de la nécrophilie dans ses aspects imaginaires, fantasmés et fictionnels ouvre une porte sur certains désirs et fantasmes, plus ou moins affirmés au cours du siècle, concernant les rapports entre les sexes, les rôles de genre, l'amour et la sexualité. Ainsi, débarrassée dans l'art et la littérature de ses aspects repoussants (en particulier du cadavre en tant que matière en voie de décomposition, remplacé par le corps parfaitement préservé par l'embaumement, par la désirable morte-vivante ou par la gracieuse et voluptueuse apparition fantomatique), mise à distance du quotidien vers des temps et des espaces lointains (Antiquité, Orient...), la sexualité entre les vivants et les morts devient synonyme d'un idéal irréel ne pouvant se réaliser que par l'imagination, la création. Ces récits nécrophiles offrent ainsi à voir des amours détachées des contraintes sociales (l'amour des mortes exclue le mariage ou la procréation) et naturelles (la mort n'empêche pas la relation, les défuntes sont figées à jamais dans des corps jeunes que le temps n'atteint pas), autant de contraintes souvent décrites comme obstacles à l'amour véritable ou épanoui.

Ces récits témoignent aussi de désirs pour des rapports harmonieux entre les sexes, ainsi que pour des formes de féminités idéalisées. Tantôt il s'agit des belles mortes des temps passés, bien supérieures aux figures féminines contemporaines accusées par les auteurs de mal dissimuler sous leurs fards et leurs artifices leur vice et la vacuité de leur esprit. Souvent aussi, la nécrophilie offre la possibilité de jouir d'une féminité pacifiée par la

passivité dans laquelle la mort la maintient, manipulable et interchangeable à l'envi. D'autres fois au contraire, lorsque le récit est teinté d'angoisse et de terreur, lorsque la morte monstrueusement ranimée transgresse les normes de genre pour opérer sur le vivant une séduction et une sexualité agressives, le privant dans le même temps de sa virilité en le faisant passer du statut d'instigateur de la relation à celui de victime, les représentations de la nécrophilie deviennent le support de l'expression d'une féminité crainte et menaçante se rattachant évidemment à la figure de la Femme fatale. Loin d'être représenté comme le grand pervers, l'être exceptionnel créé à partir d'un cas réel, le nécrophile n'est plus alors qu'une déclinaison de la banale figure du héros masculin victime d'une féminité étouffante, jalouse, possessive et dangereuse.

Ce retournement de la figure, entre autres faits, démontre que la nécrophilie, bien plus qu'une perversion rare et choquante, bien plus qu'une bizarrerie anecdotique, se doit d'être comprise comme support, dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle, à l'expression de sentiments et d'émotions riches et variés.

# Encyclo

Revue de l'école doctorale ED 382

## OPPRESSIONS ET RÉSISTANCES

---

Serpil TUNÇ ÜTEBAY

La justice, la loi, la violence

Sarah MAILLEUX

La survie au quotidien : résistance ou mobilisation

Valentine DEBOISRIOU

Un attirant mélange des genres ? Travail et militantisme dans les mouvements sociaux en Argentine

## LIEUX ET POUVOIRS

---

Aurélie MASSIE

Les artisans du Camp du Drap d'Or (1520). Culture matérielle et représentation du pouvoir

Sébastien PAUTET

Les élèves de l'École du génie de Mézières et leurs territoires au XVIII<sup>e</sup> siècle

## SAVOIRS ET REPRÉSENTATIONS

---

Géraldine BARRON

Edmond Pâris et la construction navale des peuples extra-européens : approche épistémologique (1826-1844)

Raquel de BARROS PINTO MIGUEL

Femmes en images : significations attribuées à la figure féminine dans la publicité d'un magazine brésilien (1950-1960)

## ANNONCES DES JOURNÉES DES DOCTORANTS

---

Colloque : janvier 2013

Les lieux du corps : politique et émancipation

Journée d'étude : février 2013

Itinéraires singuliers, identités plurielles

## RÉSUMÉS DE THÈSE

---

Séverine DE CONINCK

*Le livret de Caisse d'épargne histoire et anthropologie d'un instrument financier 1818-2008* (2011)

Amandine MALIVIN

*Voluptés macabres. La nécrophilie en France au XIX<sup>e</sup> siècle* (2012)

## COMPTE RENDU DE LECTURE

---

Delphine PIÉTU

André Gueslin, Henri-Jacques Stiker dir., *Les maux et les mots de la précarité et de l'exclusion en France au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, Paris, 2012

## RÉSUMÉS, MOTS-CLÉS ET BIOGRAPHIES DES AUTEURS

---

